

propriétaires de ces boisés décidaient de garder leurs terres intactes pour des fins de conservation, ils s'exposeraient dans certains cas à payer davantage d'impôt. On nous parle beaucoup des coûts de la protection des derniers éléments naturels qui restent dans nos prairies, nos forêts, nos rivières et nos marécages, mais on accorde trop peu d'attention à tout ce que nous avons perdu de l'état originel de ces choses. On ne prête pas non plus suffisamment attention aux conséquences pour l'environnement de la perte de ces derniers vestiges.

Étant donné cette situation, on peut prétendre que les préoccupations concernant l'achèvement du réseau canadien de zones sauvages ne porte pas aux bons endroits : **le problème prioritaire n'est pas de savoir si la préservation exercera des contraintes sur l'économie, mais plutôt si la survie des écosystèmes sera menacée par l'incapacité de la société de protéger suffisamment de terres du développement.**

Il est évident qu'il faut commencer par repenser nos priorités si nous voulons que notre civilisation dure. Cela veut dire que nous devons agir rapidement pour réaliser notre programme relatif aux zones sauvages. Pour y parvenir, nous devons revoir le mandat de nombre de nos institutions qui facilitent le développement au détriment des espaces naturels. En ce qui concerne des problèmes comme l'évaluation des écosystèmes, l'attribution des droits relatifs aux ressources et les régimes d'utilisation des terres, la politique fiscale, etc, nous devons trouver les outils qui permettront de faciliter plutôt que de freiner la protection des zones naturelles.

SE HEURTER À DES LIMITES

La vaste majorité du sud du pays est déjà consacrée au développement économique. Étant donné la vitesse à laquelle le territoire de notre pays a été modifié, les limites des nouvelles terres et ressources pouvant être exploitées seront vite atteintes (que l'on préserve ou non d'autres zones). À ce moment-là, notre société, notre économie et notre industrie devront s'adapter à une meilleure gestion de notre territoire et à une utilisation plus efficace de nos ressources, ou elles risquent de s'effondrer.

Il est certain qu'on atteindra assez rapidement les limites extrêmes de nos terres productives. L'imagerie par satellite confirme le rythme d'exploitation des ressources terrestres canadiennes encore intactes. La seule question qui se pose est de savoir quand on atteindra cette limite. Ferons-nous preuve de d'assez de prévoyance et de discipline pour protéger suffisamment de terres d'ici là de manière à garantir la pérennité des écosystèmes et même la survie de tous les Canadiens dans le futur?

Si nous retardons l'inévitable en décidant de ne pas préserver d'autres territoires, nous ne gagnerons pas beaucoup de temps avant d'atteindre les limites. Ainsi, si la Colombie-Britannique décidait aujourd'hui de couper plutôt que de préserver tous ces peuplements côtiers qu'on envisage de protéger, on ne prolongerait que de moins d'un an la période pendant laquelle l'industrie forestière pourrait continuer à exploiter des peuplements mûrs. Pourtant, cette décision de permettre à l'industrie forestière de couper ces derniers grands arbres mettrait en